



Recommandation

Saluer la mémoire du centenaire de la Première Guerre mondiale dans les sous-régions de la Grande Région

Le Conseil Parlementaire Interrégional (CPI),
sur proposition de la Commission „Enseignement, Recherche, Formation et Culture“

1. rappelle et réaffirme sa recommandation du 28 novembre 2014 sur la « Commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale par la Grande Région » et complète ladite recommandation par les résultats de la réunion de la Commission « Enseignement, Recherche, Formation et Culture » qui s'est tenue le 9 octobre 2015 à Verdun;
2. en soulignant que la ville de Verdun est le haut-lieux tristement symbolique des horreurs de la Première Guerre mondiale, et il salue en particulier le travail de mémoire réalisé à Verdun grâce au « Centre Mondial de la Paix » remodelé qui pourra continuer à l'avenir ;
3. voit en ce travail une contribution à la mise en pratique de la proposition du CPI visant à créer les conditions propices à un souvenir transfrontalier, et il considère que l'approche proposée par le CPI est concrétisée par la mission du « Centre Mondial de la Paix » portant sur l'information des jeunes générations, ainsi que sur le travail avec les écoles et les jeunes ;
4. salue dans ce contexte entre autres la coopération d'ores et déjà réalisée par toutes les institutions de la Grande Région avec les établissements scolaires et culturels, organisant par exemple des séminaires destinés aux enseignants et enseignantes et aux élèves, et il salue l'importance que revêt la possibilité d'y associer les habitants des régions frontalières dans la Grande Région ;
5. salue que Verdun, suite à la rencontre du Président Hollande et de la Chancelière Merkel à l'occasion de la cérémonie commémorative qui aura lieu en mai 2016, pourra devenir de nouveau un symbole européen de paix, comme cela a été le cas après la rencontre entre les hommes d'Etat Mitterrand et Kohl, transmettant son message aux générations à venir ;

6. se félicite des liens tissés avec le travail de mémoire des autres sous-régions de la Grande Région, par exemple de la Wallonie et du Luxembourg, et se prononce en faveur d'un renforcement de ces liens dans le cadre du travail pour la paix dans la Grande Région;
7. considère que Verdun et son rôle pendant la Première Guerre mondiale font partie du patrimoine commun dans la Grande Région.

Le Conseil Parlementaire Interrégional adresse la présente recommandation :

- au Gouvernement de la République Française ;
- au Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg ;
- au Gouvernement de la Wallonie,
- au Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- au Gouvernement de la Communauté Germanophone de Belgique ;
- au Gouvernement du Land de Rhénanie-Palatinat ;
- au Gouvernement du Land de Sarre ;
- au Préfet de la Région Lorraine.

Namur, le 4 décembre 2015